LUNKARA



Domaine d'utilisation*



Caractéristiques techniques

Lunettes pour casque de protection.
Oculaire: 100% polycarbonate incolore, monobloc.
Conditionnement: carton de 10 pièces.
Sous-conditionnement: sachet individuel.

Avantages

Compatible avec les casques CAS7001.
S'installe sans outils.
Lunettes relevables à l'intérieur de la coque du casque.

Protection
DES YEUX

Certification

Ce produit est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (**EPI**).
Catégorie II. Certifié par **ALIENOR CERTIFICATION**, organisme notifié n°**2754**.

CAS7001 + LUNKARA : EN 166 : 2001 / EN 170 : 2002 (2-1,2 OBX 1B)

Téléchargez la déclaration UE de conformité sur **https://docs.singer.fr**

(*) Exemples d'utilisation donnés à titre indicatif; il appartient à l'utilisateur final de vérifier si le produit est adapté ou non à l'usage envisagé.
Avant toute utilisation, lire la notice jointe avec le produit. Vente exclusive aux professionnels. **Edition CL 20/01/2026 - © Singer® Safety.**

MARQUAGE DE L'OCULAIRE

B - C SINGER D E F G CE

MARQUAGE DE LA MONTURE

SINGER A F E G CE



A NORMES

EN 165	Protection individuelle de l'œil: vocabulaire.
EN 166	**Protection individuelle de l'œil: spécifications.**
EN 167	Protection individuelle de l'œil: méthodes d'essais optiques.
EN 168	Protection individuelle de l'œil: méthodes d'essais autres qu'optiques.
EN 169	Protection individuelle de l'œil: filtres pour le soudage et les techniques connexes.
EN 170	**Protection individuelle de l'œil: filtres pour l'ultra-violet.**
EN 171	Protection individuelle de l'œil: filtres pour l'infrarouge.
EN 172	Protection individuelle de l'œil: filtres de protection solaire pour usage industriel.
EN 175	Protection des yeux et du visage: pour le soudage et les techniques connexes.
EN 1731	Protection individuelle de l'œil: protecteurs de l'œil et du visage de type grillagé.
EN ISO 12312-1	Protection des yeux et du visage. «Risques mineurs». Lunettes de soleil pour usage général.

B NUMÉRO DE CODE DU FILTRE

Pas de numéro	Filtre de soudage
2	**Filtre ultraviolet (UV)**
2C ou 3	Filtre UV (bonne reconnaissance des couleurs)
4	Filtre infrarouge (IR)
5	Filtre solaire sans spécification dans l'IR
6	Filtre solaire avec spécification dans l'IR

C CLASSE DE PROTECTION DU FILTRE

1,1 à 1,2	**Utilisation intérieure - protection incolore**
1,4 à 2	Utilisation polyvalente - protection légèrement teintée
2,5 à 3,1	Utilisation extérieure - protection fortement teintée
1,2 à 16	Filtres pour le soudage et les techniques connexes

D CLASSE OPTIQUE

1	**Travaux continus (meilleure qualité)**
2	Travaux intermittents
3	Travaux occasionnels uniquement

E RÉSISTANCE MÉCANIQUE

Pas de symbole	Solidité minimale
S	Solidité renforcée
F	Impact à faible énergie
B	**Impact à moyenne énergie**
A	Impact à haute énergie

Le symbole T est utilisé conjointement soit avec F, B ou A.
Il indique que les particules sont lancées à des températures extrêmes.

F DOMAINE D'UTILISATION

Pas de symbole	**Usage général**
3	Liquides
4	Grosses particules de poussière
5	Gaz et fines particules de poussière
8	Arc électrique de court-circuit
9	Métal fondu et solides chauds

G EXIGENCES OPTIONNELLES

N	Traitement antibuée ***
K	Traitement anti-rayures ***
O	Oculaire d'origine ***
▽	Oculaire de remplacement ***
R	Facteur de réflexion renforcé dans l'infrarouge ***
H	Monture appropriée pour les petites têtes **

(*) Non applicable aux lunettes à branches - (**) Marquage sur monture uniquement - () Marquage sur oculaire uniquement et seulement si l'exigence optionnelle a été testée.***